



## **Team Up : appel à projet de sport de loisirs**

### **Qu'est-ce que « Team Up » ?**

Le projet Team Up promeut les projets de sport de loisirs des clubs et des écoles. Seuls les écoles et les clubs de Swiss Skydive peuvent présenter une demande de soutien. Les conditions à remplir sont énumérées plus bas.

### **Les clubs au centre de la promotion**

La promotion doit commencer dans les clubs. La fédération n'a pas la possibilité de monter de nouvelles équipes, ni de les porter au sommet. Comme pour toute discipline sportive, l'assimilation et la mise sur pied se font à la base, c'est-à-dire dans les clubs. Les différents instruments existants, tels que le SES ou les canaux de promotion propres aux clubs, donnent les bases techniques et structurelles pour monter de nouvelles équipes. C'est la raison pour laquelle les clubs sont d'une importance primordiale dans la promotion du sport de loisirs et dans l'accès à la compétition.

Chaque club et chaque école peut créer une offre en fonction de ses besoins et de ceux de ses membres.

### **Objectif des projets Team Up**

Le projet doit poursuivre au moins l'un des objectifs suivants :

- La création de nouvelles équipes pour participer à des compétitions
- La formation de parachutistes désirant passer à la compétition
- L'organisation d'une compétition avec une catégorie débutants

Les projets déposés sont examinés par le conseil des entraîneurs et traités de manière prioritaire. Lorsqu'un projet satisfait aux critères, le chef du ressort Sport peut mettre des entraîneurs à disposition ou accorder des jours d'engagement d'entraîneurs.

### **Conditions à remplir**

- Seuls les écoles et les clubs de Swiss Skydive peuvent présenter des demandes de soutien.
- Seuls les projets ayant pour objectif de promouvoir le sport de loisirs ou la relève, comme mentionné plus haut, peuvent être déposés. Les projets de sport d'élite (catégorie Open) ainsi que les équipes désirant participer à des compétitions internationales ne sont pas acceptés.
- Le projet doit être envoyé avant le 25 février inclus sous forme électronique au chef du ressort Sport : [sport@swisskydive.org](mailto:sport@swisskydive.org).



**Données de projet >>> Délai de remise : jusqu'au 25 février au plus tard**

1. Nom du club ou de l'école :

2. Nom du projet :

3. Début/fin du projet :

4. Objectif du projet :

(Un projet peut poursuivre plusieurs objectifs.)

5. Description du projet :

(Description de la promotion. Les ressources et les possibilités choisies pour la mise en oeuvre des objectifs sont libres. Événements, compétitions, coaching, les cadres du club, etc.)

6. Budget du projet :

(Liste pertinente des frais occasionnés par le projet)

7. Liste des personnes participantes :

- Responsable du projet
- Autres personnes qui participent à la gestion du projet
- Noms des participants ou description du groupe cible

8. Signatures exigées

- Président du club ou chef d'école
- Responsable du projet

### **Décision de soutien au projet**

Le chef du ressort Sport décide avec le responsable du sport de compétition et le responsable de la relève de l'attribution des ressources ; la décision de soutien est prise après l'AD.

### **La participation au championnat suisse est obligatoire**

Les projets Team Up visent à la promotion des équipes de compétition. C'est pourquoi, les participants au projet doivent impérativement disputer le championnat suisse au cours de l'année.